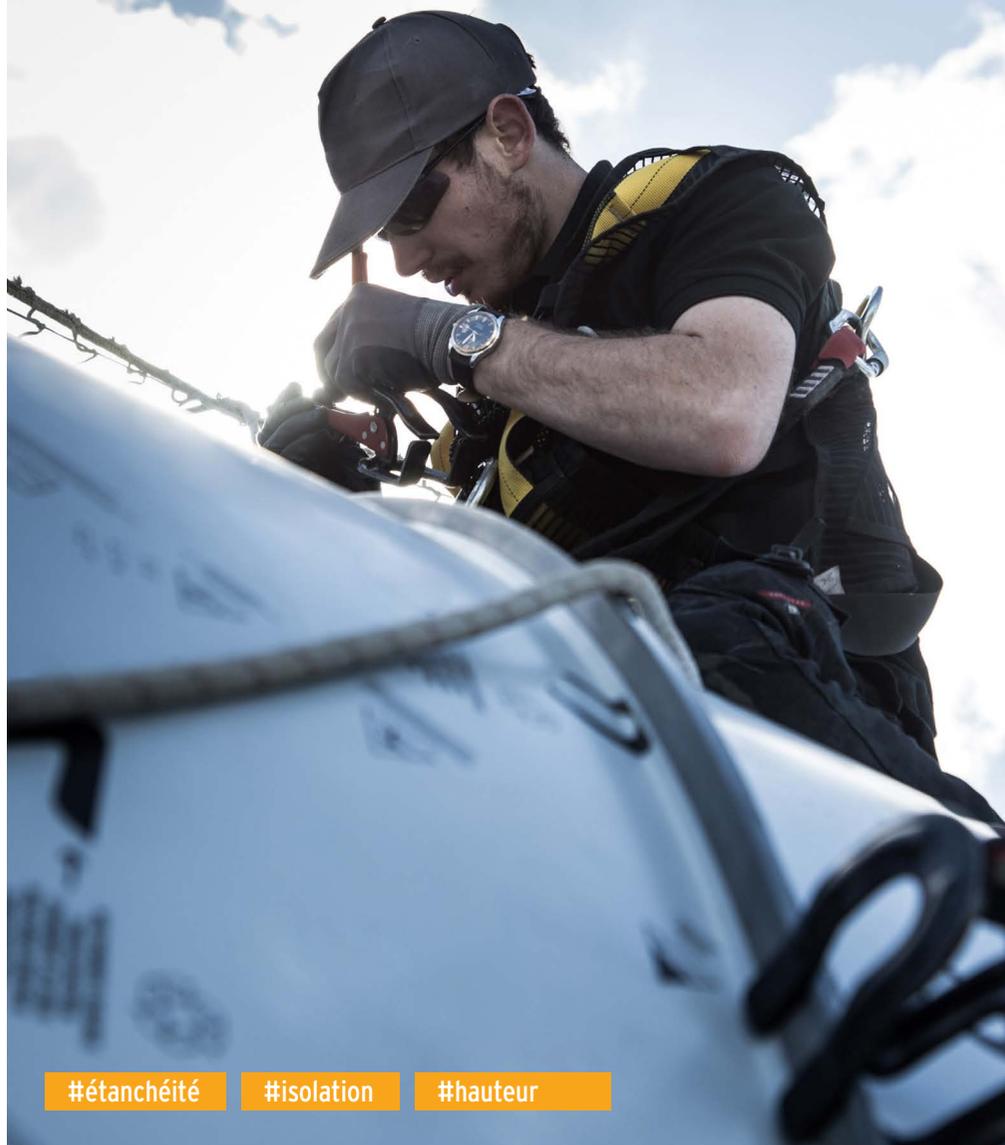


COUVREUR



#étanchéité

#isolation

#hauteur



Le couvreur réalise l'enveloppe d'une construction (toits et murs) pour la protéger des intempéries. Son champ d'action est vaste et s'étend des bâtiments traditionnels ou historiques, jusqu'aux constructions contemporaines. Partenaire actif du développement durable, il/elle réalise l'isolation, l'installation des capteurs solaires, les toits et les murs végétaux. Les caractéristiques géographiques culturelles et climatiques des chantiers influent sur le choix des matériaux à utiliser (tuile, ardoise, métal, bois).

Les qualités requises sont l'agilité, l'organisation et l'aptitude au travail en équipe.

DÉBOUCHÉS

Ouvrier(e) qualifié(e) – Couvreur/bardeur
 Étancheur – Chef(fe) de chantier
 Mètreur(se) bureau d'études
 Conducteur(trice) de travaux
 Chef(fe) d'entreprise...

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1540 € en début de carrière
 et à partir de 2 500 € pour un(e) chef(fe) d'équipe.

PARCOURS DE FORMATION



INFOS

Renseignements et inscriptions dans la maison des Compagnons du Devoir la plus proche de chez vous ou sur notre site Internet.